



---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 4 DÉCEMBRE 2019 À 17<sup>H</sup>**

**FDSE Limoges - Salle 319A  
5, rue Félix Éboué 87031 LIMOGES CEDEX**

---

**Étaient présents :**

M. Quentin RICORDEL, Président du R.E.R.D.H. ;  
M. Aurélien FADERNE, Vice-président du R.E.R.D.H. ;  
M<sup>me</sup> Anaïs VANEL, Secrétaire générale du R.E.R.D.H. ;  
M. Charles DESFARGES, Secrétaire général adjoint du R.E.R.D.H. ;  
M<sup>me</sup> Elise BOULINEAU ;  
M. Omar CHERRAT ;  
M<sup>me</sup> Cécile CHASSAGNE  
M. Sylvestre AUJOL ;  
M. Yann MOCAER ;  
M<sup>me</sup> Marion VILLAR ;  
M. Daniel KURI.

*Etant ici précisé que M. Omar KAFI-CHERRAT est arrivé en cours d'Assemblée générale.*

**Sont représentés :**

M. Romain VILLENEUVE, Trésorier du R.E.R.D.H., par M. Aurélien FADERNE ;  
M<sup>me</sup> Alice BRITES OSORIO DE OLIVEIRA, Trésorière adjointe du R.E.R.D.H., par M.  
Aurélien FADERNE ;  
M. Florian VILLALONGA par M. Aurélien FADERNE ;  
M. Alexandre ESTEVE par M. Aurélien FADERNE ;  
M. Thomas BESSE par M. Quentin RICORDEL ;  
M. Rémi DELMAS par M. Quentin RICORDEL ;  
M<sup>me</sup> Camille DOLMAIRE par M. Quentin RICORDEL ;  
M<sup>me</sup> Emeline BROUSSARD par M<sup>me</sup> Anaïs VANEL.

Le Président de l'association, M. Quentin Ricordel, a ouvert à la séance et a remercié les membres de leur présence.

L'ordre du jour est le suivant :

- Le bilan du Bureau ;
- L'élection du nouveau Conseil d'administration ;
- Les questions diverses.

#### **QUANT AU BILAN DU BUREAU :**

Le bilan du Bureau fut déjà réalisé lors du dernier Conseil d'administration. Néanmoins, le Président, M. Quentin RICORDEL, a pris soin de rappeler les réussites et les échecs de ce mandat.

**Quant aux réussites**, le Bureau a mis l'accent sur le bon déroulement du colloque "Dura lex sed lex ?" des 17 et 18 octobre 2019. Les interventions furent de qualité et la participation du public fut bonne. Les actes du colloque seront publiés. Le Bureau démarche actuellement les éditeurs.

Le Bureau a également mené à bien le P.P.P. "Enseignant-chercheur" qui compte, cette année, plus d'une vingtaine d'étudiants. Ce projet s'inscrit dans le prolongement des actions menées pour la valorisation du doctorat (réunions d'information, etc.). A ce propos, le Bureau est très heureux d'accueillir dans l'association les deux nouveaux doctorants de l'OMIJ : M. Sylvestre AUJOL et M. Yann MOCAER.

Sur le fonctionnement et la visibilité de l'association, le Bureau a entrepris la réforme des statuts, a modifié le logo et a créé un site internet hébergé par l'Université.

Enfin, le Bureau s'est investi des actions promouvant la vie universitaire et accroissant sa visibilité auprès des étudiants. Outre une participation renforcée aux Journées Portes Ouvertes, le R.E.R.D.H. a, en collaboration avec la Corpo Droit, réalisé le Quiz "Affronte ton prof". L'événement a accueilli près d'une vingtaine d'étudiants. A la suite d'un sondage, 97% des étudiants sont favorables à une réédition de l'événement.

**Quant aux aspects négatifs**, le Bureau regrette les difficultés de lancement de la revue juridique. Les contributions envoyées peinent à passer le comité de lecture de qualité mais exigeant. Pour l'heure, sur le premier numéro, trois contributions vont être publiées. Le Bureau pense toutefois qu'il faut persévérer mais en ouvrant davantage les thématiques.

*Etant ici précisé que M. Omar KAFI-CHERRAT a rejoint l'assemblée générale.*

**Quant au bilan financier**, M. Romain VILLENEUVE, Trésorier du R.E.R.D.H., a fait parvenir le compte-rendu suivant :

Le compte du R.E.R.D.H. est créditeur de 5 033 euros auquel il faut soustraire :

- une facture de 650 euros relative aux buffets du colloque ;
- les remboursements de frais de déplacement d'un intervenant estimé à 250 euros environ.

La campagne d'adhésion a rapporté 560 euros.

Le colloque a fait l'objet de financements extérieurs à hauteur de 5263 € auquel il faut adjoindre la prise en charge directe des cafés d'accueil par le CREOP (400 euros) et la prise en charge de la publication des actes du colloque par l'OMIJ.

Quant aux frais réalisés pour le colloque (les participations du CREOP et de l'OMIJ non incluses) :

- 110 euros d'assurance ;
- 1105 euros de frais de transport ;
- 1609 euros de frais d'hébergement ;
- 1486 euros de frais de restauration ;
- 650 euros de buffet.
- Soit un total de 4 960 euros.

Le cocktail des 10 ans du R.E.R.D.H. a coûté 70 euros.

#### **QUANT À L'ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Se sont présentés :

- M. Romain VILLENEUVE
- M. Florian VILLALONGA
- M. Rémi DELMAS
- M<sup>me</sup> Camille DOLMAIRE
- M. Quentin RICORDEL
- M. Aurélien FADERNE
- M. Omar KAFi-CHERRAT
- M. Thomas BESSE
- M<sup>me</sup> Cécile CHASSAGNE
- M. Yann MOCAER

- M. Sylvestre AUJOL
- M<sup>me</sup> Marion VILLAR
- M<sup>me</sup> Anaïs VANEL

M. Quentin RICORDEL a fait procéder au vote. Chaque candidat fut élu au Conseil d'administration à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, M. Quentin RICORDEL a félicité les nouveaux membres du Conseil d'administration, a remercié les membres de l'Assemblée générale pour leur présence et a levé la séance.